



Guide des Études

Master LEA

**Parcours : Relations Interculturelles et
Coopération Internationale**

2018-2019



Présentation générale, objectif de la formation

Le Master mention LEA, parcours Relations Internationales et Coopération interculturelle – RICI, forme des professionnels capables de développer des missions de coopération internationale dans le domaine culturel et de gérer des projets économiques et sociaux nécessitant la compréhension des cultures étrangères.

Cette formation vous permet d'acquérir un bon niveau en deux langues étrangères (B2-C1 dans le Cadre européen de référence), une bonne connaissance des sociétés contemporaines, des compétences spécifiques liées à l'aire où vous souhaitez vous spécialiser.

4 options sont proposées :

- Afrique et monde arabe ;
- Amérique latine ;
- Asie ;
- Francophonie.

L'un des points essentiels de ce master est l'aspect professionnel. Au cours des deux années, vous serez amenés à réaliser deux stages obligatoires, de trois mois minimum en M1 et de cinq mois minimum en M2.

Pour plus d'informations sur les stages, veuillez-vous référer à la charte des stages, disponible sur la page Moodle de la formation.

Les langues enseignées en MASTER 1 RICI

Le Master 1 propose, à côté de l'anglais qui est obligatoire, un panel étendu de langues : allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, néerlandais, russe, suédois, portugais.

Par ailleurs, le français est proposé en seconde langue aux étudiants étrangers.

Quelles sont les compétences visées ?

A l'issue de la formation vous serez capable de :

- Définir et piloter des projets de coopération
- Diagnostiquer l'environnement économique, juridique, géopolitique et socioculturel d'une région dans le monde
- Connaître les enjeux et cadres réglementaires de la coopération
- Connaître les partenaires institutionnels
- Maîtriser l'ingénierie de projet
- Etablir la budgétisation d'un projet
- Lancer et répondre à un appel à projet

- Etablir un diagnostic des dispositifs et des acteurs
- Traduire des orientations politiques en plans d'action
- Planifier les coûts et ressources financières d'un projet
- Evaluer une politique d'action
- Développer de projets en situation interculturelle
- Communiquer en deux langues étrangères
- Comprendre le contexte culturel et géopolitique d'évolution des partenaires
- Connaitre le contexte socio-économique des partenaires
- Pratiquer le management interculturel
- Maitriser les techniques de communication
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication
- Développer et mobiliser un réseau international
- Rechercher des solidarités et synergies pertinentes au niveau international
- Organiser et animer des groupes de pilotage interculturels
- Adapter un projet à son contexte culturel
- Adapter une stratégie de communication à son contexte culturel
- Comprendre les grandes mutations sociétales actuelles

Quels débouchés après le master RICI ?

Secteurs d'activité :

- Collectivités territoriales et Établissements Publics de Coopération Culturelle (EPCC)
- Organisations culturelles françaises à l'étranger : Alliances françaises, Maisons de France, Centres culturels français
- Organismes internationaux (ONG, associations...)
- Centres de recherche ou de prospective
- Associations françaises et internationales
- Services des relations internationales des universités et organismes de formation dans le monde
- Entreprises et PME à vocation internationale

Métiers :

- Consultant(e) en management culturel ou en coopération internationale
- Chargé de mission coopération
- Responsable des relations internationales
- Responsable de formation en langue et culture françaises

Table des matières

Table des matières	4
Le mot de la Directrice	5
Calendrier universitaire 2018-2019	6
Vos interlocuteurs à l'UFR	7
Présentation générale de l'UFR	8
Les contacts utiles	12
Construisez votre parcours de formation	16
Règles de progression pour les étudiants de Master 1 & 2	17
Semestre 1 Master 1 Relations Interculturelles & Coopération Internationale 2018 – 2019	18
Structure des enseignements	19
UE1 – RECHERCHE [6 ECTS – 42H]	20
UE2 – LANGUES APPLIQUEES [6 ECTS – 66H]	23
UE 3 - DIMENSION CULTURELLE ET GEOPOLITIQUE [3 ECTS - 22 H]	24
UE 4 - OUTILS DE GESTION DE L'INTERCULTURALITE [6 ECTS - 60 H]	29
UE5- ECONOMIE, GESTION ET PROFESSIONALISATION [6 ECTS-58 H]	32
UE 6 - TIC [3 ECTS - 32 H]	36
Semestre 2 Master 1 Relations Interculturelles & Coopération Internationale 2018 – 2019	39
Structure des Enseignements : Semestre 2	40
UE1 – RECHERCHE [6 ECTS – 20H]	41
UE2 – LANGUES APPLIQUEES [6 ECTS]	42
UE 3 - RELATIONS ET POLITIQUES INTERNATIONALES [3 ECTS - 40 H]	43
UE 4 - ACTEURS DE LA COOPERATION [3 ECTS - 42 H]	46
UE 5 - ECONOMIE, GESTION ET PROFESSIONALISATION [6 ECTS - 34 H]	50
UE 6 - TIC [3 ECTS - 35 H]	54
Annexes	59

LE MOT DE LA DIRECTRICE

Au nom de mes collègues enseignants universitaires et professionnels et de toute l'équipe administrative et technique de l'Unité de Formation et de Recherche des Langues Étrangères Appliquées (UFR des LEA), je vous souhaite la bienvenue. Pour la rentrée universitaire 2018 nous vous accueillons dans un bâtiment très récent (c'est seulement sa troisième rentrée !) que nous partageons avec l'Institut du Marketing et du Management de la Distribution (IMMD). A vous de faire vivre ce lieu, de vous approprier les espaces qui vous sont destinés : foyer, cafétéria, bureaux associatifs, bibliothèque. Nous comptons sur vous pour les préserver et les respecter afin qu'ils restent en bon état le plus longtemps possible. Notre bâtiment est résolument tourné vers l'avenir et il a été conçu dans une optique écologique et une démarche citoyenne responsable : les traditionnelles poubelles des salles de cours ont été remplacées par des containers dans les couloirs et espaces communs afin de faciliter le tri des déchets recyclables ; des détecteurs de présence sont installés dans tous les espaces, ce qui permet de faire fluctuer la luminosité en fonction de la lumière du jour sans avoir à se servir des interrupteurs. La température dans le bâtiment est régulée de manière automatique et permet de rafraîchir ou de chauffer selon les besoins, c'est pourquoi les fenêtres doivent restées fermées. Toutes les salles de cours sont équipées de vidéoprojecteurs ; des ordinateurs sont à votre disposition à la Bibliothèque Universitaire, ainsi que des salles de travail individuel et collectif que vous pourrez réserver *via* l'application Affluences (<https://reservation.affluences.com>).

Tout au long de l'année universitaire, les enseignants, et en particulier vos responsables de parcours ou d'options, ainsi que les personnels administratifs et techniques vous accompagneront et seront à votre écoute. Ils vous donneront les informations et les conseils utiles pour que vous puissiez poursuivre votre parcours de formation dans les meilleures conditions et construire sereinement votre projet professionnel. Continuez à travailler sur votre ENT et sur Moodle, à consulter les écrans et les tableaux d'affichage et n'hésitez pas à vous informer auprès de l'accueil spécifique des LEA au 4^e étage. Une autre source d'informations est précisément le *Guide des études*. Il a une fonction essentielle, celle de transmettre un nombre important d'informations qui ont été rédigées avec soin dans le but de faciliter votre travail cette année. Vous y trouverez, outre le descriptif des enseignements, une multitude d'informations sur la vie à l'université et dans notre UFR. Cette année vous commencez ou continuez une nouvelle étape dans votre formation en Langues Étrangères Appliquées. Vous avez choisi un master qui vous donnera une formation de haut niveau pour entrer dans le monde du travail dans les meilleures conditions. Vous avez choisi ce master parce qu'il correspond à vos centres d'intérêt, parce qu'il ouvre sur les métiers du commerce international, de l'import-export, du tourisme, de la coopération culturelle internationale ou encore de la traduction spécialisée... Nous sommes là pour vous aider, mais c'est à vous de prendre des initiatives, vous devez prendre une part active dans votre formation, vous investir dans des projets qui feront de l'étudiant que vous êtes aujourd'hui un professionnel compétent, efficace et performant.

Les atouts de nos formations sont nombreux, citons notamment la professionnalisation, avec l'intervention régulière ou ponctuelle de professionnels du monde socio-économique, avec des formations en apprentissage, avec des stages de longue durée en M1 et en M2 ; citons l'ouverture vers l'international avec des enseignants de diverses nationalités et cultures, avec, chaque année une soixantaine de nos étudiants qui passent un semestre ou une année de leur cursus à l'étranger grâce au programme ERASMUS, avec l'accueil dans nos formations de nombreux étudiants venus du monde entier, avec nos étudiants partis en stage dans 56 pays ; citons encore la pluridisciplinarité, la maîtrise des langues... Vous devez saisir chaque occasion de vous former et de vous informer le mieux possible, en particulier en continuant à fréquenter régulièrement la Bibliothèque.

J'espère que ce nouvel environnement de travail vous donnera envie d'étudier, d'échanger, de lire, de monter des projets et vous permettra de réussir dans cette formation des Langues Étrangères Appliquées.

Je vous souhaite une belle année universitaire.

Christine BRACQUENIER

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2018-2019
MASTER 1 LEA

Sept. 2018	oct-18	nov-18	déc-18	janv-19	févr-19
01 S	01 L	01 J	01 S	01 M	01 V
02 D	02 M	02 V	02 D	02 M	02 S
03 L	03 M	03 S	03 L	03 J	03 D
04 M	04 J	04 D	04 M	04 V	04 L
05 M	05 V	05 L	05 M	05 S	05 M
06 J	06 S	06 M	06 J	06 D	06 M
07 V	07 D	07 M	07 V	07 L	07 J
08 S	08 L	08 J	08 S	08 M	08 V
09 D	09 M	09 V	09 D	09 M	09 S
10 L	10 M	10 S	10 L	10 J	10 D
11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L
12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 M
13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M
14 V	14 D	14 M	14 V	14 L	14 J
15 S	15 L	15 J	15 S	15 M	15 V
16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S
17 L	17 M	17 S	17 L	17 J	17 D
18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L
19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 M
20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M
21 V	21 D	21 M	21 V	21 L	21 J
22 S	22 L	22 J	22 S	22 M	22 V
23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S
24 L	24 M	24 S	24 L	24 J	24 D
25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L
26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M
27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M
28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 J
29 S	29 L	29 J	29 S	29 M	
30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	
	31 M		31 L	31 J	

Mars. 2019	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19
01 V	01 L	01 M	01 S	01 L	01 J
02 S	02 M	02 J	02 D	02 M	02 V
03 D	03 M	03 V	03 L	03 M	03 S
04 L	04 J	04 S	04 M	04 J	04 D
05 M	05 V	05 D	05 M	05 V	05 L
06 M	06 S	06 L	06 J	06 S	06 M
07 J	07 D	07 M	07 V	07 D	07 M
08 V	08 L	08 M	08 S	08 L	08 J
09 S	09 M	09 J	09 D	09 M	09 V
10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S
11 L	11 J	11 S	11 M	11 J	11 D
12 M	12 V	12 D	12 M	12 V	12 L
13 M	13 S	13 L	13 J	13 S	13 M
14 J	14 D	14 M	14 V	14 D	14 M
15 V	15 L	15 M	15 S	15 L	15 J
16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V
17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S
18 L	18 J	18 S	18 M	18 J	18 D
19 M	19 V	19 D	19 M	19 V	19 L
20 M	20 S	20 L	20 J	20 S	20 M
21 J	21 D	21 M	21 V	21 D	21 M
22 V	22 L	22 M	22 S	22 L	22 J
23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V
24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S
25 L	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D
26 M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L
27 M	27 S	27 L	27 J	27 S	27 M
28 J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M
29 V	29 L	29 M	29 S	29 L	29 J
30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V
31 D		31 V		31 M	31 S

- semestre impair
- semestre pair
- Dimanches et jours fériés
- vacances zone B
- stage
- vacances ou pause pédagogique

Les cours reprennent le 24 septembre 2018 pour les Master 1

VOS INTERLOCUTEURS A L'UFR ...

Pour toutes les questions pédagogiques (difficultés universitaires, orientation...), le suivi des études, les dispenses, la validation des acquis :

Garik **GALSTYAN**
Responsable du M1 RICI
garik.galsyan@univ-lille.fr

Pour toutes les questions administratives : choix des options, attestation de présence, relevés de notes, justifications d'une absence...

Sophie **CHADLI**
Assistante pédagogique du master RICI
sophie.chadli@univ-lille.fr

Pour toutes les questions relatives aux stages et conventions de stages

Chrytèle **CHESNEAU**
chrytele.chesneau@univ-lille.fr

**L'accueil de l'UFR est ouvert
du lundi au jeudi de 9h à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h**

Pour toutes les questions relatives à la prise en compte de votre handicap

Olivier **VANWERSCH-COT**
olivier.vanwersch-cot@univ-lille.fr

Pour toutes les autres questions, vous pouvez également contacter la direction de l'UFR

Bénédicte **EL KALADI**
Responsable administrative
benedicte.el-kaladi@univ-lille.fr / 03 20 41 74 41

Christine **BRACQUENER**
Directrice de l'UFR
christine.bracquenier@univ-lille.fr

Présentation de L'UFR ...

Le conseil d'UFR

Les UFR possèdent un conseil de gestion dont la tâche est d'organiser le fonctionnement interne : modalités de contrôle des connaissances, octroi de subventions, création de diplômes, calendrier des examens, répartition du budget...

Les conseils sont élus par l'ensemble des enseignants, chercheurs, personnels IATOSS et étudiants. La durée du mandat est de deux ans pour les élus étudiants.

Les élections de vos représentants ont lieu en règle générale au mois de décembre.

LES ENSEIGNANTS TITULAIRES DE L'UFR

A.T.E.R. : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche –

M.C.F. : Maître de conférences

H.D.R : habilité à diriger des recherches

P.A.S.T : Personnel Associé à Temps Partiel

P.R.C.E : Professeur Certifié

P.R.A.G : Professeur Agrégé

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

Julien	BEAUFILS	A.T.E.R	Allemand
Sandra	BELASRI WALKER	Contractuelle	Anglais - négociation
Yousra	BEN AYED	P.R.A.G.	Sc.Eco.-Informatique
Florent	BERTHAUT	M.C.F.	Informatique
Charlotte	BLANCHARD	P.R.A.G.	Anglais
Alexandra	BOREL	P.R.C.E.	Anglais
Christine	BRACQUENIER	Prof. des universités	Russe
Florent	CAPELLI	M.C.F.	Informatique
Delphine	CHAMBOLLE	M.C.F.	Espagnol
Aude	DE MEZERAC	M.C.F.	Anglais
Philippe	DÉAN	M.C.F.	Langues et litt. françaises
Angèle	DESMENEZ	Contractuelle	Sciences de gestion
Marion	DUFRESNE	M.C.F.	Allemand
Raphaël	EPPREH-BUTET	M.C.F.	Anglais
Gervais	ESSAMA-ZOH	M.C.F.	Gestion
Olivier	ESTEVEZ	Prof. des universités	Anglais
Jack	FISHER	Lecteur	Anglais
Garik	GALSTYAN	M.C.F.	Russe
Laetitia	GARCIA	M.C.F.	Gestion
Domingo	GARCIA GARZA	M.C.F.	Espagnol
Giancarlo	GERLINI	M.C.F.	Italien
Laurent	GOURNAY	P.R.A.G.	Maths–Informatique

Maria	HELLERSTEDT	M.C.F.	Suédois
Henry	HERNANDEZ BAYTER	M.C.F.	Espagnol
Armand	HÉROGUEL	M.C.F. HDR	Néerlandais
Oliver	KENNY	A.T.E.R.	Anglais
Martin	KLOZA	Lecteur	Allemand
Mallorie	LABROUSSE	A.T.E.R	Espagnol
Khoa	LE HUU	Prof. des universités	Sociologie
Yannick	LEBTAHI	M.C.F. HDR	Sc.Informat.et comm.
Sophie	LECHAUGUETTE	M.C.F.	Anglais
Aurélien	LEMAY	M.C.F.	Informatique
David	LICOUR	P.A.S.T.	Gestion de projet
Cristina	LONGO	M.C.F.	Marketing
Giorgio	LONGO	M.C.F.	Italien
Rudy	LOOCK	Prof. des universités	Anglais
Gabriella	MARONGIU	P.R.C.E.	Anglais-FLE
Marie-Véronique	MARTINEZ	M.C.F.	Espagnol
Marlène	MARTY	M.C.F.	Espagnol
Antonella	MAURI	M.C.F.	Italien
Rebecca	MC KITIS	Lectrice	Anglais
Gert	MEESTERS	M.C.F.	Néerlandais
Yohann	MORIVAL	M.C.F.	Relations Internationales
Nathalie	MOULARD	P.A.S.T.	Traduction
Ailin	NACUCCHIO	Contractuelle	Espagnol
Hazel	O'REILLY	Contractuelle	Anglais
David	PARDO MONROY	Lecteur	Espagnol
Laurence	PERU-PIROTTE	M.C.F.	Droit
Hugo	PROD'HOMME	A.T.E.R.	Economie
Montserrat	RANGEL VICENTE	M.C.F.	Espagnol
Spasa	RATKOVIC	Contractuelle	Suédois
Marie-Joëlle	RAVIT	M.C.F.	Anglais
Harison	ROBERT	Contractuel	Economie
Carolina	SALAMANCA	Maître de langue	Espagnol
Magali	SAVES	P.R.A.G.	Sc. gestion
Thomas	SERRIER	Prof. des Universités	Allemand
Michelle	SMITH	Contractuelle	Anglais
Alfred	STRASSER	M.C.F.	Allemand
Allyson	TADJER	Contractuelle	Anglais
Olivier	VANWERSCH-COT	P.R.A.G.	Néerlandais
Sina	VATANPOUR	M.C.F.	Anglais

MOYENS OFFERTS PAR L'UFR

Remarques préliminaires : toutes les ressources de Lille 3 (dont celles du campus de Pont-de-Bois) sont bien entendu à votre disposition. N'hésitez pas à en profiter ! Sachez aussi qu'il existe une navette avec la bibliothèque centrale (du campus) qui vous évite des déplacements jusque Pont-de-Bois et vous permet d'emprunter les documents à distance.

Et l'UFR des LEA vous propose également des ressources spécifiques

LE WIFI

Le wifi est disponible dans tout le bâtiment. Les identifiants pour se connecter au wifi sont votre adresse mail étudiante et le mot de passe de votre ENT.

LA BIBLIOTHEQUE DE L'UFR

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi matin de 8h15 à 12h15 (en période de cours)

Vous y êtes les bienvenus pour consulter des revues, des rapports de stage, emprunter des ouvrages, travailler en silence, photocopier, imprimer, pratiquer et améliorer les langues étudiées.

La bibliothèque propose :

- plusieurs types d'espaces de travail : des salles de travail de groupe avec ou sans matériel informatique, des espaces individuels et des salles informatiques en libre-accès ;
- des postes de consultation pour l'accès à l'Internet et aux ressources électroniques ;
- des modules d'auto-apprentissage en langues et une offre de films et de séries pour pratiquer et vous améliorer dans les langues que vous étudiez.

Pour plus de renseignements, contactez

Séverine Vanhoutte, responsable de la bibliothèque

severine.vanhoutte@univ-lille.fr / 03 20 41 74 08 / 09

SALLES INFORMATIQUES EN ACCES LIBRE DE LA BIBLIOTHEQUE

Les salles informatiques sont en accès libre quand elles ne sont pas utilisées pour les cours. Consultez le planning à la porte des salles et adressez-vous au SPA (Service de prêt et d'assistance) pour en demander l'ouverture.

NOUVEAU BATIMENT, NOUVELLES HABITUDES...

Bienvenue dans les locaux flambant neufs qui hébergent l'IMMD et l'UFR des LEA.

Le bâtiment comporte 5 étages :

- rez-de-chaussée bas : vous y trouverez l'amphi 2 et l'amphi 3, le foyer étudiant, le point CROUS ainsi que les toilettes ;
- rez-de-chaussée haut : le hall d'accueil, la bibliothèque et le CRL, l'amphi 1 et l'amphi 4. Le Service de Prêt et Assistance, les Labs sont des petites salles de cours accessibles à l'intérieur de la bibliothèque ;
- au 1^{er} étage : toutes les salles de 100 à 121 (c'est à cet étage que se trouvent les salles informatiques) ;
- au 2^e étage et au 3^e étage : les salles de cours, respectivement de 200 à 213 et 300 à 313 ;
- au 4^e étage : l'administration des LEA, quelques salles de cours et une salle de réunion (salle 405) ;
- au 5^e étage : l'administration de l'IMMD, les salons d'entretien (502, 504 et 506), ainsi que la salle des enseignants.

Si vous avez des courriers à transmettre aux enseignants, adressez-vous à l'accueil central (hall d'entrée).

Quelques spécificités :

- Pour assurer le tri des déchets (développement durable oblige !), des points d'apport volontaire sont répartis dans le bâtiment. Très visibles, ces points vous permettront de jeter le papier, les bouteilles et cannettes dans les réceptacles prévus à cet effet. Pour tous les autres déchets, un troisième réceptacle est à votre disposition. Nous comptons sur vous pour éviter de laisser des déchets dans les salles de cours.
- L'entrée et la sortie se font exclusivement par la porte principale (rue de l'Alma). Les portes du foyer sont uniquement utilisables comme sortie de secours.
- L'ascenseur est réservé aux personnels et aux étudiants à mobilité réduite. Si vous êtes dans ce cas, rapprochez-vous de l'accueil central pour obtenir les droits d'accès sur votre Carte Multi Services.
- Il est interdit de manger dans les salles de cours. Pour manger, vous avez la possibilité d'aller au point CROUS du rez-de-chaussée bas, à la brasserie (au rez-de-chaussée de la résidence dans la cour de la Petite Vitesse).

Le bâtiment est tout neuf, nous comptons donc sur vous pour le maintenir en parfait état.

LES CONTACTS UTILES

Le SUAPS (Sports à l'Université de Lille)

Le service des sports propose de nombreuses activités.

Lieu : Hall du bâtiment A (à côté du Kino)

Contact : 03 2 41 62 69 ou arlene.sturbaut@univ-lille.fr | <https://sport.univ-lille.fr>

Le CENTRE DE SANTE DES ETUDIANTS

Lieu confidentiel d'accueil et d'écoute pour une information ou une aide médicale ou psychologique, pour y rencontrer une assistante sociale.

Horaires d'ouverture : Centre de santé des étudiants : ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 sans interruption.

Lieu : Bâtiment A – Maison de l'étudiant à Villeneuve d'Ascq

Contact : 03 20 90 74 05

A noter : une permanence des infirmières est assurée dans notre bâtiment le mardi et le jeudi

Le SUAIO (Service Universitaire d'Accueil, d'Information et d'Orientation)

Information sur les études, les professions et les concours de recrutement, conseils et accompagnement en orientation et réorientation, entretiens personnalisés.

Jours et horaires d'accueil : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Lieu : Campus, niveau forum

Contact : 03 20 41 62 46

suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr

ANTENNE DU CROUS DE ROUBAIX

Pour bénéficier de la restauration universitaire, trouver un logement, un job étudiant, rencontrer une assistance sociale...

Accueil : lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30, vendredi de 9h à 12h et de 12h45 à 15h

Lieu : Roubaix

Contacts : 03 20 73 54 31

ou antenne.roubaix@crous-lille.fr

BAEI (Bureau d'Accueil des Etudiants Etrangers)

Gestion de la procédure de préadmission, de la procédure de validation d'études. Prise en charge des démarches auprès de la préfecture en vue de l'obtention (ou de renouvellement) du titre de séjour.

Accueil : du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

Lieu : Campus, forum + 2

Contact : 03 20 41 60 29 / 66 59 | baei-shs@univ-lille.fr

RELAIS HANDICAP

Accueil et accompagnement des étudiants en situation de handicap (permanente ou temporaire) ou gravement malades : aménagements des études, examens, mise à disposition de matériel, tutorat, ...

Jours et horaires d'accueil

du lundi au vendredi, de 9h00 à 11h30 et de 13h45 à 16h30

Contacts

03 20 41 62 09 / 03 20 41 73 26

bveh@univ-lille.fr

ANTENNE DU CROUS DU CAMPUS PONT-DE-BOIS DE L'UNIVERSITE DE LILLE

Pour bénéficier de la restauration universitaire, trouver un logement, un job étudiant, rencontrer une assistante sociale...

Accueil : lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h15 et de 12h45 à 17h, vendredi de 9h à 12h15 et de 12h45 à 15h – Fermé le mercredi (sauf service social).

Lieu : Campus, restaurant

Contacts : 03 20 05 33 19

ou antenne.lille3@crous-lille.fr

<p>L'université de Lille couvre 6 grands domaines de formation : ARTS, LETTRES, LANGUES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION - SANTÉ - SCIENCES, TECHNOLOGIES – SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES.</p> <p>Les 3 établissements (droit et santé, sciences humaines et sociales, sciences et technologies) ont fusionné le 1^{er} janvier 2018.</p> <p>Les coordonnées de certains des services cités ci-dessous sont susceptibles d'évoluer. Consultez le site Internet www.univ-lille.fr</p>	
<p>Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00 Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58</p>	
CAMPUS PONT-DE-BOIS	
BATIMENT A - ENTREE A8	
<p>SCOLARITÉ Accueil général étudiant 03.20.41.62.10 Relais scolarité Pont-de-Bois 03.20.41.60.35 scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>VIE ÉTUDIANTE Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap 03.20.41.70.96 bveh.pdb@univ-lille.fr</p> <p>SANTÉ Centre de santé de l'étudiant 03 20 90 74 05</p>	<p>Service Universitaire d'Accompagnement, d'Information et d'Orientation (SUAIO) 03.20.41.62.46 suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) 03.20.41.61.62 baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>INTERNATIONAL</p> <p>Service des relations internationales https://international.univ-lille.fr/ international-shs@univ-lille.fr</p> <p>Dépt. d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International (DEFI) 03.20.41.63.83 defi@univ-lille.fr</p> <p>Bureau d'accueil des Étudiants Internationaux (BAEI). 03.20.41.60.29 / 66.59 baei-shs@univ-lille.fr</p>
BÂTIMENT F	BÂTIMENT A (Entrée face parking Kino)
<p>ÉTUDES DOCTORALES École doctorale Régionale SHS 03.20.41.62.12 sec-edshs@pres-ulnf.fr</p>	<p>Formation continue et alternance 03.20.41.72.72 dfca-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>Service d'Enseignement à distance (SEAD) 03.20.41.65.55 sead@univ-lille.fr</p>
BIBLIOTHÈQUE UNIV.	HALL BATIMENT A
<p>SCD - Bibliothèque Universitaire centrale 03.20.41.70.00 https://www.univ-lille3.fr/bibliotheques/</p>	<p>Action Culture 03.20.41.60.25 culture@univ-lille.fr</p> <p>SUAPS (sports) 03.20.41.62.69 suaps@univ-lille.fr</p>

LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)
contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)
contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations
amadou.bal@univ-lille.fr

LE BUREAU DES ETUDIANTS

L'ADELI à vos côtés toute l'année !

L'Association Des Etudiants en Langues étrangères appliquées et de l'Institut du management et du marketing de la distribution est une association étudiante regroupant les étudiants issus de toutes les années d'études, celle-ci est présente dans les locaux de la fac pour animer la vie étudiante.

Tout au long de cette année universitaire, l'association vous proposera de participer à de nombreux événements, tels que les soirées (d'accueil, after-work, post-exam, à thèmes et autres), des sorties culturelles (un voyage est proposé chaque année après les partiels du semestre pair, voire plusieurs selon la volonté des étudiants), ainsi que de profiter d'une aide pour vos études.

L'association vous permet d'échanger en toute simplicité et de prendre part à la vie étudiante, accompagnée de nombreux étudiants, présents pour vous renseigner et vous aider tout au long de l'année.

Afin de profiter de tous nos événements, nous proposons une adhésion au prix de 5€ pour toute l'année universitaire, qui vous fera bénéficier de plein de réductions sur tous nos événements, et enseignes de la MEL. Par exemple, un adhérent profite d'une réduction de 10€ sur les gros événements proposés comme les voyages, ainsi que des réductions sur les produits proposés au bar du foyer, de ce fait l'adhésion est vite rentabilisée !

POUR PLUS D'INFOS,
N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER

Facebook : www.facebook.com/adelilille

Twitter : @ADELILille

Instagram : adeli.lille

Snapchat : adeli.lille

Website : www.adeli-udl.com

Mail : adeli.univ.lille@gmail.com

**VOUS RENDRE
A L'IMMD-LEA...**

IMMD-LEA

651 avenue des Nations Unies – 59100 ROUBAIX

UN SITE ACCESSIBLE PAR DE NOMBREUX MODES « DOUX »

GARE SNCF

LIGNE TER LILLE-ROUBAIX-TOURCOING

Temps de trajet Lille Flandres-Roubaix = 10 min
Temps de trajet Tourcoing-Roubaix = 5 minutes en
TER accessible aux abonnés Pass-Pass mensuel sans
surcroît

METRO LIGNE 2

Temps trajet Gare Lille Flandres-Roubaix = 22 minutes
Temps de trajet Les Près-Roubaix = 13 minutes
Temps de trajet Tourcoing Centre – Roubaix = 6
minutes

BUS

Coût abonnement :
Etudiants : 24,70€ ou 29€/mois
Tarifs solidaires en fonction du QF

VELO/STATION V'LILLE/VOITURE

Et pour ceux qui viennent en voiture, il y a possibilité
soit d'utiliser les parkings relais de Transpole et de
finir le trajet en métro, soit d'avoir un abonnement
PARCOGEST au parking Blanchemaille (l'abonnement
mensuel coûte 20.50 pour les étudiants).

INFO CROUS



RÉSIDENCES DU CROUS

RÉSIDENCE LIBERTÉ - 19 logements
28 place de la Liberté
Métro ligne 2 : Eurotéléport

RÉSIDENCE GRANDE RUE - 38 logements
4 grande rue
Métro ligne 2 : Grand'Place

RÉSIDENCE LE 217 - 217 logements
26 place de la Gare
Métro ligne 2 : Gare Jean Lebas



RESTAURATION CROUS

Brasserie CLASS'CROUS
26 place de la Gare
RDC du bâtiment 4
antenne.roubaix@crous-lille.fr
Métro ligne 2 : Gare Jean Lebas
 Paiement par carte IZLY- CB

HORAIRES
du lundi au vendredi
de 11h à 14h

ANTENNE CROUS

Accueil/Secrétariat
Renseignement pour dossier bourses
et logements (demande sur site
etudiant.gouv.fr de janvier à mai)

HORAIRES
lundi de 11h à 12h30
et de 13h 30 à 19h
Mardi, Mercredi, Jeudi
et Vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h.

26 place de la Gare
RDC du bâtiment 3 - ROUBAIX
Métro ligne 2 : Gare Jean Lebas
Tél : 03 20 88 65 78
antenne.roubaix@crous-lille.fr

Crous Culture Lille
Nord Pas-de-Calais

 crous-lille.fr

SERVICE SOCIAL

Accueil le jeudi uniquement
sur rdv au 03 20 88 66 25
ou 03 20 88 66 78

Construisez votre parcours de formation

Notre université, tout en maintenant ses formations dans ses domaines traditionnels, a réorganisé son offre pédagogique. Depuis la rentrée 2015, de nouvelles mentions composent une nouvelle organisation des enseignements.

UTILISER LA PLATEFORME MOODLE

C'est l'outil mis à disposition pour s'informer et discuter en LEA.

Via votre ENT, vous pouvez accéder au cours Moodle du Master RICI, avec la clé : **MRICI**

Vous y trouverez :

- les emplois du temps, les dates et modalités d'examens, les absences d'enseignants, les changements de cours...
- les horaires d'ouverture du secrétariat, de la bibliothèque, du CRL, des salles informatiques ;
- les contacts des différents interlocuteurs de l'UFR ;
- les offres de stage, d'emploi, les annales d'examens des années précédentes, les bons plans ;
- les dates des différentes manifestations organisées en LEA et / ou par les LEA ;
- les objets perdus, etc.

Vous pouvez, grâce au forum "Vos questions, nos réponses", demander des précisions sur certains points, questionner le personnel et faire bénéficier toute la communauté des informations !

VOUS TENIR AU COURANT DES ACTUALITES DE L'UNIVERSITE

Pour vivre au rythme de Lille :

Toutes les informations concernant votre formation, la vie culturelle et la vie universitaire, les échanges internationaux, l'agenda de la recherche sont diffusées sur la page d'accueil du site Internet de l'université et dans votre ENT.

Votre adresse électronique de l'université Lille se présente sous la forme **prenom.nom.etu@univ-lille.fr**. C'est sur cette adresse que vous recevrez toutes les informations pédagogiques et administratives liées à votre scolarité. Vous êtes invité à la consulter régulièrement afin de ne pas manquer d'informations.

Règles de progression pour les étudiants de Master 1 & 2

(Arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master)

La progression des étudiants d'une année sur l'autre obéit aux règles suivantes :

Commissions semestrielles

Pour les cursus master (jurys de première et de seconde session ou session unique ou longue) la note est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, sans compensation semestrielle entre les UE :

- si la note de chaque UE est égale ou supérieure à 10, l'étudiant est admis au semestre et emporte les crédits ECTS du semestre (30).
- si, pour au moins une UE, la note est inférieure à 10, l'étudiant est ajourné au semestre, mais capitalise les UE acquises.

L'étudiant-e n'est déclaré-e admis-e que s'il, elle a capitalisé toutes les UE. Il s'ensuit que, dans certains cas, l'étudiant-e sera déclaré-e ajourné-e au semestre, alors que la moyenne coefficientée de ses notes est supérieure à 10/20.

Jury d'année

Cursus master, validation de l'année universitaire, admission à l'année supérieure (première et deuxième sessions, session « unique » ou longue) :

- l'année universitaire (M1, M2) est réputée validée dès lors que l'étudiant-e a été déclaré admis-e à chacun des deux semestres qui la composent, ce qui implique la capitalisation de toutes les UE des dits semestres.
- la note est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, sans compensation semestrielle entre les UE. Il s'ensuit que, dans certains cas, l'étudiant-e sera déclaré-e ajourné-e à l'année, alors que la moyenne coefficientée de ses notes est supérieure à 10/20.
- seul-e-s les étudiant-e-s ayant capitalisé la totalité des UE du M1, et validé l'année de M1, sont autorisé-e-s à accéder en M2.

Pour les étudiant-e-s n'ayant pas validé leur année (60 ECTS), le redoublement en master (M1 et M2) est soumis à l'autorisation du jury d'année.

Jurys de diplôme

Master

Le diplôme sera attribué sur la base des notes de l'année diplômante (M2) et des résultats obtenus par l'étudiant-e. A l'issue de la deuxième session du second semestre de l'année universitaire (lorsqu'elle existe cf. cas des sessions uniques ou longues) et après les jurys d'année, le jury délivre le diplôme :

- au titre de la première session, aux seul-e-s étudiant-e-s admis à chacun des deux semestres au titre de la première session (ou de la session unique ou longue).
- au titre de la deuxième session : aux étudiant-e-s ayant été admis-es aux deux semestres, dont l'un au moins au titre de la deuxième session ;
- La mention du diplôme de master est déterminée par la moyenne des notes obtenues aux deux semestres de l'année diplômante.

Master 1
Relations Interculturelles
& Coopération Internationale
Semestre 1
2018 – 2019

Structure des Enseignements : Semestre 1

UE 1 - TC1 - RECHERCHE [6 ECTS - 42 H]

Séminaires Cultures et Sociétés - Liste A [10 H]

Séminaires Cultures et Sociétés Liste B [10 H]

Méthode et outils de la gestion de projets [22 H]

UE 2 - LANGUES APPLIQUEES [6 ECTS - 66 H]

Anglais Obligatoire

Langue Vivante 2 à choix : Allemand, Espagnol, Italien, Néerlandais, Portugais, Russe, Suédois, Arabe, Chinois, FLE

UE 3 - DIMENSION CULTURELLE ET GEOPOLITIQUE [3 ECTS - 22 H]

Dimension culturelle et géopolitique de l'Amérique Latine

Dimension culturelle et géopolitique de l'Asie

Dimension culturelle et géopolitique du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne

Outils de diffusion de la francophonie

UE 4 - OUTILS DE GESTION DE L'INTERCULTURALITE [6 ECTS - 60 H]

Management interculturel

Management interculturel (journées d'études)

Communication interculturelle

UE 5 - ECONOMIE, GESTION ET PROFESSIONALISATION [6 ECTS - 58 H]

Mondialisation et émergence

Gestion budgétaire

UE 6 - TIC [3 ECTS - 32 H]

Conception de site web

Publication assistée par ordinateur

UE 1 - TC1 - RECHERCHE [6 ECTS - 42 H]

Séminaires Cultures et Sociétés - Liste A [10 H]

A1.1 Comprendre les Anglais pour mieux interagir avec eux

A1.2 Comprendre les orientations de la politique américaine d'aide au développement

A1.3 Comment les Américains ont construit une mémoire consensuelle de Martin Luther King

A1.4 Comprendre les identités entre régionalisation et mondialisation

A1.5 Comprendre l'identité nationale américaine

A1.6 Le combat contre l'apartheid sud-africain : une lutte globale ?

A1.7 Déconstruire l'image de l'Ailleurs

A1.8 Analyse du discours publicitaire

Séminaires Cultures et Sociétés Liste B [10 H]

B1.1 Vivre la frontière

B1.2 Penser l'émergence au XXI^e siècle

B1.3 Décrypter l'économie souterraine

B1.4 Analyser les relations socio-économiques : interaction entre langues, cultures

B1.5 Catastrophes environnementales et mobilité humaine

B1.6 Comprendre la Russie contemporaine

B1.7 L'Amérique Latine : un laboratoire d'identités

B1.8 Enjeux mémoriels en Europe

Pour connaître le contenu des séminaires proposés, se référer au livret des séminaires

Méthode et outils de la gestion de projets [22 H]

RESPONSABLE : Philippe VAESKEN

DESCRIPTIF :

Définition de ce qu'est un projet :

- définition,
- typologie

Présentation de la méthodologie de mise en œuvre d'un projet :

- cycle de vie
- trajectoire de projet

Présentation du principal outil de préparation d'un projet :

- périmètre,
- faisabilité,
- planification

Modalités de pilotage :

- acteurs
- système de gouvernance

BIBLIOGRAPHIE :

1. Afitep. 1998. Le management de projet : principes et pratique. Paris: éditions Afnor.
2. Afitep. 2000. Dictionnaire de Management de projet (3ème ed.). Paris: éditions Afnor.
3. [Alain Asquin](#) , [Christophe Falcoz](#) , [Thierry Picq](#), « Ce que manager par projet veut dire, comprendre - Comment faire - Prendre du recul » [Editions d'Organisation](#)
4. [Alain Asquin](#) , [Thierry Picq](#), « Manager un projet pour la première fois, De l'idée à la réalisation », [Editions d'Organisation](#)
5. Benghozi, P.J. 1990. Innovation et Gestion de Projet : Eyrolles
6. Boutinet, J. P. 1996. Anthropologie du projet (4° édition ed.). Paris: PUF.
7. Bultel, J. & Perez, F. 1991. La réussite économique des projets: Dunod.
8. Declerck, R. P., Debourse, J. P., & Declerck, J. C. 1997. Le management stratégique. Contrôle de l'irréversibilité. Lille: Les éditions ESC Lille.
9. Drecq, 2014, Pratiques de management de projet, Dunot
10. Genelot, D. 1992. Manager dans la complexité. Paris: Insep Editions.
11. Germinet, R. 1997. L'apprentissage de l'incertain. Paris: Editions Odile Jacob.
12. Giard, V. & Midler, C. 1993. Pilotages de projets et entreprises : diversités et convergences. Paris: Economica.
13. Giard, V. & Midler, C. 1996. Management et gestion de projet : bilan et perspectives, Encyclopédie de Gestion, 2ème édition ed. Paris: Economica.
14. Giard, V. 1991. Gestion de projets: Economica.
15. El Oualidi N., 2010, Le management de projets, fondements et concepts, AZ éditions
16. Hazebrouq, J.-M. 1992. La performance dans le management des projets : évolution des méthodes et techniques, facteurs de succès et d'échecs. Thèse en Sciences de Gestion, juin, Université des Sciences et Technologies de Lille.
17. Herbemont et César, Dunod, « Stratégie du projet latéral », Stratégie et management
18. [Hugues Marchat](#) « La gestion de projet par étapes - Analyse des besoins, 1ère étape » [Editions d'Organisation](#)

19. [Hugues Marchat](#), « La gestion de projet par étapes - Analyse technique et réalisation, 2ème étape » [Editions d'Organisation](#)
20. [Hugues Marchat](#), « La gestion de projet par étapes - Tests et mise en service, 3e étape » [Editions d'Organisation](#)
21. Jolivet, F. 2003. Manager l'entreprise par projets. Les métarègles du management par projets. Editions Ems.
22. Le Bissonnais, J. 1992. Le management de projet de A à Z. 500 questions pour faire le point. Paris: Afnor.
23. Lecoœur et Quinio, « Projet de système d'information, une démarche et des outils pour le chef de projet », collection Explicit, Vuibert
24. Midler, C. 1993. L'auto qui n'existait pas, management des projets et transformation de l'entreprise. Paris: InterEdition.
25. O'shaughnessy, W. 1992. La faisabilité financière de projet: Les éditions SMG.
26. Peters, T. 1998. L'innovation, un cercle vertueux. Paris: Editions Village Mondial.
27. PMI (Ed.). 2000. A Guide to the project Management Body of Knowledge (PMBOK): Project Management Institute.
28. Raynal, S. 1997. Le management par projet. Paris: Les Editions d'organisation.
29. S Fernez, Fr Romon, « Management de l'innovation, de la stratégie aux projets », collection Vuibert Gestion
30. Shapiro, S. 2000. L'écoute : un gage de réussite. Gatineau, Québec: Net libris.
31. Turner, J. R. 1993. The handbook of project-based management. Cambridge: McGraw-Hill.
32. Vallet, G. 1991. Techniques de planification de projets : Dunod.
33. Vallet, G. 1997. Techniques de suivi de projets. Assurer les conditions d'achèvement d'un projet. Paris: Dunod.

LANGUES DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

QCM de fin de session

UE 2 - LANGUES APPLIQUEES [6 ECTS - 66 H]

Les cours de langues se composent d'un cours de pratique de la langue en contexte professionnel et un cours de Recherche et Traitement de l'Information (RTI)

Anglais Obligatoire et un choix de langue vivante 2 à choisir parmi cette liste : Allemand, Espagnol, Italien, Néerlandais, Portugais, Russe, Suédois, Arabe, Chinois, Français Langue Etrangère (Cf.livret des langues)

Pratique Orale

Les enseignants en charge de ce cours privilégieront les prises de paroles individuelles courtes des étudiants et non les exposés longs qui ne mobilisent qu'une petite partie des étudiants présents en cours. Il peut s'agir par exemple du résumé d'un article de journal ou d'une nouvelle pendant 3 minutes suivi de questions du groupe, ce qui permet d'entendre plusieurs étudiants. Les supports de cours peuvent être variés, vidéos, audios. Les thématiques seront dans la mesure du possible en lien avec le parcours de Master.

Recherche et traitement de l'information (RTI)

Thèmes proposés pour les dossiers (exemple pour l'anglais en Master RICI) :

- Politique culturelle
- Industries culturelles et créatives
- Culture et développement économique
- Diplomatie d'influence (Soft power)
- Diplomatie économique
- Diplomatie du sport
- Politique linguistique
- Relations Grande-Bretagne Commonwealth
- Relations Grande-Bretagne/ Etats-Unis
- Relations Grande-Bretagne/ UE
- Aide au développement et coopération
- Relations états/ grandes institutions internationales (FMI, BM)

**UE 3 - DIMENSION CULTURELLE ET GEOPOLITIQUE [3
ECTS - 22 H]**

Dimension culturelle et géopolitique de l'Amérique Latine [22h]

RESPONSABLE : Mme Marie-Véronique Martinez

DESCRIPTIF :

Afin de mieux appréhender les enjeux culturels et géopolitiques de l'Amérique latine, le cours s'ouvrira sur une réflexion à propos de la construction identitaire individuelle et collective, qu'elle soit politique, économique, culturelle, ethnique, religieuse... Cette introduction nous amènera à réfléchir à l'application du concept de gouvernance sur ce continent. Nous proposerons un bilan provisoire de la pensée politique, économique, sociale et culturelle latino-américaine en nous interrogeant notamment sur la place octroyée à chacun des peuples qui la composent ainsi que sur la position stratégique actuelle de l'Amérique latine dans le contexte mondial.

Parmi les thèmes abordés en cours, chaque étudiant choisira –en fonction de ses centres d'intérêts- un aspect de la question qu'il développera à partir d'une problématique personnelle en ayant comme objectif que cette réflexion puisse être concrétisée sur le terrain dans un avenir plus ou moins proche.

BIBLIOGRAPHIE :

Consulter le site « L'Observatoire des Amériques » qui présente des dossiers sur des thèmes d'actualité. Une bibliographie détaillée sera distribuée en cours.

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Espagnol et Français

MODALITES D'EVALUATION :

- session 1 en contrôle continu

Synthèse de réflexion écrite portant sur le deuxième paragraphe du descriptif

- session 2 en contrôle terminal

Dimension culturelle et géopolitique de l'Asie [22h]**RESPONSABLE : M. Huu Khoa LE****DESCRIPTIF :**

Les systèmes de pensée en Asie (bouddhisme, confucianisme, taoïsme) dans cet enseignement seront d'abord examinés comme des systèmes de valeur, qui sont structurants dans les problématiques emblématiques de la conviction, de l'éthique, de la foi, de la morale, déterminantes dans les enjeux de l'engagement collectif. Ces systèmes de pensée seront ensuite étudiés comme des systèmes de croyance dans lesquels les analyses tentent d'élucider les comportements religieux, les attitudes rituelles et les expériences spirituelles... L'anthropologie de la connaissance peut analyser ces systèmes de pensée comme des systèmes de culture, avec l'implication des héritages collectifs dans des grandes influences culturelles du monde sinisé (Chine, Corée, Japon, Vietnam...). Or, les analyses proposées de la sociologie des dynamiques culturelles pourraient offrir des ouvertures d'interprétation sur les réalités locales, les institutions nationales, les langues, les identités et les liens sociaux (familiaux, parentaux, villageois, communautaires).

BIBLIOGRAPHIE :

- P.Gourou, *Riz et civilisation*, Fayard.
- F. Jullien, *de l'être au vivre*, Gallimard.
- Le Huu Khoa, *Anthropologie du Vietnam*. Les Indes savantes.
- -Le Huu Khoa, *L'immigration asiatique, économie communautaire et stratégies professionnelles*,
- Documentation Française, Centre des Hautes Études de l'Asie Moderne, Fondation des sciences politiques
- -Le Huu Khoa, *Liens méthodologiques et parenté épistémologique entre les sciences sociales*,
- Collection Sens & Preuves, Presse Universitaire du Septentrion,

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français**MODALITES D'EVALUATION :**

- session 1 en contrôle continu (dissertation)
- session 2 en contrôle terminal (dissertation).

Dimension culturelle et géopolitique du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne [22h]

RESPONSABLE : M. Bachir Dahmani

DESCRIPTIF :

L'Afrique subsaharienne et le Maghreb sont deux régions du monde confrontés à de nombreux enjeux et défis.

Partagés entre modernisme et conservatisme religieux, traditions ancestrales et ouverture sur le monde occidental, entre démocratie et régimes totalitaires. Ce cours a pour objectif d'apporter aux étudiants des réponses sur trois points essentiels :

- Dimension géopolitique : une région sous pression, l'héritage colonial, le poids de la mémoire, guerre civile, conflits entre pays voisins (la rivalité structurelle entre l'Algérie et le Maroc, et la question du Sahara occidental), la montée de l'islam radical, etc.
- Diversité culturelle : problème de communication (francophone et arabophone, la langue française, un pont entre les deux rives), religion et modernité, intrusion de l'Europe, statut de la femme, démocratie et apport de technologies, etc.
- Développement : une coopération à poursuivre et à approfondir entre le continent africain et la France, infrastructures, analphabétisme, investissements étrangers, rapport avec l'Occident, etc.

BIBLIOGRAPHIE :

- Balta, P., Islam, Civilisation et Sociétés, 1991, Éditions du Rocher.
- Chautard, S., Conflits au Proche et au Moyen –Orient, 2003, Maxi-Livres.
- Hugo, P., Géopolitique de l'Afrique, Paris, 2013, A. Colin.
- Kassab, M.Y., L'Islam face au nouveau ordre mondial, "Après l'Irak à qui le tour ?", Alger, 2005, Palais du Livre.
- Mehalla, S., Le Monde Arabe en point de mire, Bejaia, 2012, Éditions Talantikit.
- Nonjon, A. & Pautet, A., L'Afrique : nouvelle frontière du XXIe siècle, Paris, 2014, Ellipses

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITES D'EVALUATION :

- session 1 en contrôle continu Dossier (15 pages) et devoir sur table.
- session 2 en contrôle terminal

Outils de diffusion de la francophonie [22h]

RESPONSABLE : Gabriella MARONGIU

DESCRIPTIF :

La création du Ministère de la Francophonie a remis la diffusion de la langue et de la culture française au cœur des politiques visant à renforcer le rayonnement international de la France. Nous interrogerons la question du concept de « francophonie », ses origines, ses évolutions à travers le temps, son périmètre actuel. Les relations qu'il entretient avec les questions d'interculturalité, de domination linguistique et coloniale, ainsi que sa sphère d'influence.

Après une présentation de la diversité des situations d'enseignement du français, et de la diversité des acteurs, au niveau national nous réfléchirons aux questions suivantes : comment concevoir un plan de formation, comment élaborer des contenus de formations correspondant aux besoins des prescripteurs et des apprenants.

Comment faire enseigner le FLE : enjeux des modalités de recrutement et de formation des intervenants...et modalités d'évaluation.

BIBLIOGRAPHIE :

- LE GOFF Fabrice, POISSONNIER Ariane, SOURNIA Gérard Atlas mondial de la Francophonie Paris : Editions Autrement, 2006
- Cadre européen commun de référence pour les langues, Paris: Editions Didier, 2000
- Reinhardt Claus, ROSEN Evelyne, ROBERT Jean Pierre, Faire classe en FLE, Paris : Hachette, 2011
- Une Bibliographie complémentaire ainsi qu'une sitographie seront disponibles à la rentrée.

VOLUME HORAIRE : 11h de TD et 11h de CM

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITES D'EVALUATION :

- session 1 en contrôle continu
- session 2 en contrôle terminal

**UE 4 - OUTILS DE GESTION DE L'INTERCULTURALITE [6
ECTS - 60 H]**

Management interculturel [22h+16h journée d'études]**RESPONSABLE : Le Huu Khoa****DESCRIPTIF :**

Ces six postulats suivant permettent de structurer la théorie du choix rationnel dans le management : l'individualisme, où tout phénomène social est le produit de décision, d'action, de croyance individuelle. Ici, les individus sont aussi le siège de croyances, de désirs, d'intention... La compréhension analyse la décision, l'action ; n'étant donc pas source d'étonnement, elle implique la possession de l'information, l'explication du comportement et l'analyse des causes d'une action. La rationalité se fonde sur la nécessité de connaître la raison ou les raisons de l'action d'un individu ; la clarté de la raison joue aussi un rôle responsable dans la formation de la conscience. Le conséquentialisme implique que chaque action a ses conséquences, jugées par les autres comme positives ou négatives ; ainsi, la recherche de faire diminuer les risques et les dangers participent dans la prise de conscience. L'égoïsme offre le premier rang aux intérêts de l'individu considérés prioritaires ; les conséquences ne sont pas des calculs exclusifs des intérêts personnels qui dépassent souvent les conséquences sur le collectif. La maximisation oriente le bilan avantages-inconvénients de décision, d'action... qui est analysé et jugé dans le choix de l'individu pour maximiser ses intérêts ; ici les relations d'implications entre les causes et les conséquences sont perçues et examinées comme de caractère logique. Les échanges entre les participants de cet enseignement peuvent porter sur les négociations internationales et interculturelles où la place de l'altérité sera prise en compte d'une part dans la diversité des représentations ethniques et d'autre part dans la pluralité des choix culturels. Ici, les examens critiques sur le racisme, l'ethnocentrisme, l'exotisme, peuvent être approfondis dans les analyses sur l'illusion empirique et sur l'idéologie ambiante qui peuvent conditionner le travail interculturel du manager.

BIBLIOGRAPHIE :

- La force des cultures. N°157. Revue Débat, Gallimard.
- Management international N°3. Volume 8.
- P. D'Iribarne, Penser la diversité du monde, Seuil.
- François Jullien, Le Huu Khoa, « Le dialogue entre les cultures, du commun à la production de l'universel », Editions Les Indes Savantes
- T. Marchaise, Le Huu Khoa (sous la direction de), « Dépayser la pensée, les empêchements de penser en rond », Seuil.

VOLUME HORAIRE : CM 22 heures (cours + 3 journées d'études)**MODALITÉS DU CC : Session 1 en contrôle continu (dissertation + rapports des journées d'étude) Session 2 dissertation.**

Communication Interculturelle [22h]

RESPONSABLE : Mme Yannick Lebtahi

DESCRIPTIF :

- 1- Introduction à la communication des organisations.
- 2- Comprendre la notion de culture : définitions générales.
- 3- Culture et organisations : une approche anthropologique.
- 4- La communication interculturelle : quelles perspectives ?

En début de chaque séance, un recueil de textes éclaire ou donne un prolongement à ce qui sera traité dans le cadre de la séance. Les séances sont ponctuées d'extraits de documents d'archives vidéo venant illustrer les notions théoriques ou ouvrir sur la critique de celles-ci.

Une bibliographie raisonnée est proposée en fonction des problématiques de chaque séance. Certains ouvrages sont mis à la disposition de l'étudiant pour faciliter leur accès.

BIBLIOGRAPHIE :

- E. T. Hall, La dimension cachée, collection Points, 1978.
- E. T. Hall, Le langage silencieux, collection Points, 1984.
- E. T. Hall: Au delà de la culture, collection Points, 1987.
- Claude Lévi-Strauss, Nature, culture et société : Les structures élémentaires de la parenté, PUF, 1949.
- Pierre Bourdieu, La distinction : critique sociale du jugement, Éditions de Minuit, 1979.

VOLUME HORAIRE : CM 10 heures et TD 10 heures

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS du CC :

- session 1 en contrôle continu : Composition sur table
- session 2 en contrôle terminal

**UE5- ECONOMIE, GESTION ET PROFESSIONALISATION
[6 ECTS-58 H]**

Mondialisation et émergence [22h]

Hugo Prod'homme

DESCRIPTIF :

Objectifs du cours :

- Introduire les concepts d'émergence, de développement et de mondialisation.
- Apprendre à chercher et identifier les informations pertinentes pour analyser le développement économique d'un pays.
- Pouvoir écrire une note d'analyse du développement économique d'un pays et de son ouverture commerciale.

BIBLIOGRAPHIE :

- Marc Raffinot « Economie du développement » ed. Dunod
- Joseph Stiglitz (dir) « Aux frontières de l'économie du développement » ed. Eska
- Florence Jany-catrice, Jean Gadrey « les nouveaux indicateurs de richesse » ed. La découverte
- Cahiers du CEPII « l'Economie mondiale » (parution chaque année depuis 2000)
http://www.cepii.fr/CEPII/fr/publications/economie_mondiale.asp

VOLUME HORAIRE : 7h CM et 15h TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS du CC :

L'évaluation se fera sous la forme d'un contrôle continu avec trois notes :

- Exposé oral (par groupe) (20%)
- Participation aux exposés des autres groupes (individuelle) (10%)
- Note de synthèse (par groupe) (30%)
- Note de synthèse sur table (dernière séance, individuelle) (40%)

Gestion budgétaire [30h]**Mme Yousra Ben Ayed****DESCRIPTIF :**

Compréhension des principes de base de la comptabilité et l'analyse de l'information financière transmise par les organisations. Le cadre comptable de référence est celui des entreprises commerciales et industrielles, les spécificités du secteur culturel et associatif seront présentées rapidement à la fin du premier chapitre.

COMPETENCES :

- Comprendre la structure de l'information financière externe transmise par les entreprises
- Calculer et analyser les indicateurs financiers de rentabilité et de risque
- Etudier les caractéristiques financières des OBNL : organisation à but non lucratif
- Mener un diagnostic financier externe d'une organisation

BIBLIOGRAPHIE :

- Béatrice et Francis GRANDGUILLLOT, Analyse financière, Gualino éditeur, 2005
- Béatrice et Francis GRANDGUILLLOT, Exercices d'analyse financière avec corrigés détaillés, Gualino éditeur, 2007
- Gérard BOILEAU, comprendre les comptes d'une entreprise, Revue fiduciaire, 2002
- Gérard CHARREAUX, Gestion financière, Litec, 2006

VOLUME HORAIRE : 10h CM et 20h TD**LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT :** Français**MODALITES DU CC :**

Étude de cas de 2 heures en fin de semestre
Calculatrice non programmable.

Conférences Professionnelles

DESCRIPTIF :

Les conférences, animées par des intervenants professionnels, présentent les domaines de métiers couverts par le Master RICI. Elles sont un lieu privilégié de dialogue et de partage d'expériences. Leur objectif est d'aider les étudiants à élaborer leur stratégie de recherche de stage et d'insertion dans l'emploi.

BIBLIOGRAPHIE :

Communiquée par les intervenants

VOLUME HORAIRE : 6h TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS du CC :

Aucune



La participation aux conférences est obligatoire. Une feuille d'émargement sera distribuée lors des conférences.

UE 6 - TIC [3 ECTS - 32 H]

Conception de site WEB [16h]

DESCRIPTIF :

Les étudiants verront dans ce cours comment créer un site internet à l'aide des outils de Content Management Systems (CMS ou Système de Gestion de Contenu).

Les points suivants seront abordés :

- Installation d'un site internet sur un serveur ;
- Configuration du site : comment structurer le site, personnaliser son apparence, installer et paramétrer différents modules ;
- Utilisation du site : quelles sont les différentes manières pour ajouter du contenu de différentes natures ;
- Administration le site : apprendre à gérer les utilisateurs, à assurer le référencement, et à animer le site d'une manière générale.

BIBLIOGRAPHIE :

Aucune

Langue d'enseignement : Français

MODALITÉS du CC :

- -session 1 en contrôle continu
Projet
- -session 2 en contrôle terminal

Publication Assistée par Ordinateur [16h]

DESCRIPTIF :

Présentation des 3 logiciels de référence de production en édition.

Réalisation d'un dossier de presse : annonce et carte d'invitation

Photoshop :

- Images Bitmap et vectorielles – Modes RVB, CMJN, niveaux de gris
- Outils de retouche et de sélection – Calques – Taille /résolution / poids

Illustrator :

- Tracés vectoriels, couleurs, dégradés, typographie, vectorisation de texte

In Design :

- Imports (images, illustrations)
- Mise en pages, typographie, habillages

BIBLIOGRAPHIE :

- Florio E. Guide de la couleur & de l'image imprimée, Ateliers Perrousseaux, 2001
- Perrousseaux Y. Manuel de typographie française élémentaire – PAO, Ateliers Perrousseaux, 2001
- Prévôt P. et Rocher F. Techniques d'impression, Eyrolles, 2006
- Ambrose / Harris. Guide de la production graphique, Pyramyd, 2010
- Poulin R. Les fondamentaux du design graphique, Dunod 2012

LANGUE D'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS du CC :

Epreuve à l'ordinateur – Notation sur l'ensemble de la production

Relations Interculturelles
& Coopération Internationale
Semestre 2
2018 – 2019

**Structure des Enseignements :
Semestre 2****UE 1 - RECHERCHE [3 ECTS - 32 H] (T).....**

Séminaires Cultures et Sociétés Liste A [16 H]

Séminaires Cultures et Sociétés Liste B [8 H]

Journées d'études [8 H]

UE 2 - LANGUES APPLIQUEES [6 ECTS - 48 H] (T)

Anglais Obligatoire

Langue Vivante 2 à choix : Allemand, Espagnol, Italien, Néerlandais, Portugais, Russe,
Suédois, Arabe, Chinois, FLE**UE 3 - RELATIONS ET POLITIQUES INTERNATIONALES [3 ECTS - 40 H]**

Relations Internationales [24H]

Aide publique au développement [16H]

UE 4 - ACTEURS DE LA COOPERATION [3 ECTS - 42 H].....

Action Internationale des collectivités territoriales [21 H]

Fonder et gérer une association [21 H]

UE 5 - ECONOMIE, GESTION ET PROFESSIONALISATION [6 ECTS - 34 H].....

Gestion Budgétaire [18h]

Economie du développement [12H]

Conférences et orientation professionnelles [4H]

UE 6 - TIC [3 ECTS - 35 H]

Droit de l'internet [20H]

Communication et culture numérique [15]

UE 7 - STAGE [6 ECTS - H]

UE 1 - RECHERCHE [3 ECTS - 32 H] (T)

2 séminaires au choix (1 Liste A + 1 Liste B)

Séminaires Cultures et Sociétés Liste A [16 H]

A2.1 Comprendre les Anglais pour mieux interagir avec eux

A2.2 Analyse du discours médiatique

A2.3 Genres Races-Classes et Diasporas

A2.4 Comprendre les identités entre régionalisation et mondialisation

A2.5 L'Amérique, mythes et identité ethnique

A2.6 Comprendre le monde arabe et sa relation à l'occident

A2.7 L'histoire fait son cinéma

A2.8 Responsabilité sociétale des entreprises

Séminaires Cultures et Sociétés Liste B [8 H]

B2.1 La Chine plurielle : comprendre la société chinoise contemporaine

B2.2 Penser l'altérité

B2.3 Penser l'émergence au XXI^e siècle

B2.4 Décrypter l'économie souterraine

B2.5 Analyser les relations socio-économiques : Interaction entre langues, cultures

B2.6 Repenser la consommation

B2.7 Comprendre la Russie contemporaine

B2.8 Le cinéma des pays germanophones

Journées d'études [8 H]

UE 2 - LANGUES APPLIQUEES [6 ECTS - 48 H] (T)

Les cours de langues se composent d'un cours de pratique de la langue en contexte professionnel et un cours de Recherche et Traitement de l'Information (RTI)

Anglais Obligatoire et un choix de langue vivante 2 à choisir parmi cette liste : Allemand, Espagnol, Italien, Néerlandais, Portugais, Russe, Suédois, Arabe, Chinois, Français Langue Etrangère

CF LIVRET DES LANGUES APPLIQUEES POUR PLUS DE DETAILS

Pratique Orale

Les enseignants en charge de ce cours privilégieront les prises de paroles individuelles courtes des étudiants et non les exposés longs qui ne mobilisent qu'une petite partie des étudiants présents en cours. Il peut s'agir par exemple du résumé d'un article de journal ou d'une nouvelle pendant 3 minutes suivi de questions du groupe, ce qui permet d'entendre plusieurs étudiants. Les supports de cours peuvent être variés, vidéos, audios. Les thématiques seront dans la mesure du possible en lien avec le parcours de Master.

Recherche et traitement de l'information (RTI)

Thèmes proposés pour les dossiers (exemple pour l'anglais en Master RICI) :

- Politique culturelle
- Industries culturelles et créatives
- Culture et développement économique
- Diplomatie d'influence (Soft power)
- Diplomatie économique
- Diplomatie du sport
- Politique linguistique
- Relations Grande-Bretagne Commonwealth
- Relations Grande-Bretagne/ Etats-Unis
- Relations Grande-Bretagne/ UE
- Aide au développement et coopération
- Relations états/ grandes institutions internationales (FMI, BM)

**UE 3 - RELATIONS ET POLITIQUES INTERNATIONALES [3
ECTS - 40 H**

Relations Internationales [24h]**RESPONSABLE:** Yohann Morival**DESCRIPTIF :**

Cet enseignement présente et discute plusieurs grilles d'analyse éclairant le fonctionnement des relations internationales. Le cours est construit autour de trois objectifs : (1) comprendre l'affirmation progressive d'un système international structuré autour notamment d'institutions internationales, d'ONG, de grandes entreprises et d'Etats nationaux ; (2) analyser le fonctionnement de ce système international à partir d'études de cas sur la justice internationale et les conflits internationaux ; (3) interroger les relations internationales comme un espace de mobilisations transnationales en étudiant à la fois les mobilisations de salariés ou d'ONG et les activités des grandes firmes.

BIBLIOGRAPHIE :

Bigo Didier, « La mondialisation de l'(in)sécurité ? », *Cultures & Conflits*, 2005, 58, p. 53-101.

Cohen Antonin, Bernard Lacroix, Philippe Riutort (dir.), *Nouveau manuel de science politique, chapitre XII « Relations internationales »*, Paris, La découverte, 2015.

Devin Guillaume, *Sociologie des relations internationales*, Paris, La Découverte, 2013, 128 p.

Dullin Sylvie, Forestier-Peyrat Étienne, *Les frontières mondialisées*, Paris, presses universitaires de France, 2015, 104 p.

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français**MODALITÉS du CC :**

-session 1 en contrôle continu : interrogation écrite d'une durée de 2h (Questions de cours ou dissertation)

-session 2 en contrôle terminal

Aides publiques au Développement [16h]**RESPONSABLE:** Yohann Morival**DESCRIPTIF :**

Cet enseignement propose une analyse de l'aide publique au développement et de ses effets. L'aide publique au développement a fait l'objet de changements importants. L'accent mis sur la « conditionnalité de l'aide », c'est-à-dire la nécessité pour les pays aidés de mener des réformes structurelles, a notamment été remplacé par celui mis sur « l'appropriation locale de l'aide ». Les tensions autour des modalités de l'aide au développement invitent à interroger plus largement les reconfigurations des relations Nord Sud.

BIBLIOGRAPHIE :

Allal, Amin. « « Penser global, agir dans un bocal ». Participation locale, régulation néo-libérale et situation autoritaire en Tunisie (2006-2010) », *Gouvernement et action publique*, vol. 2, no. 2, 2016, pp. 153-181.

Charnoz, Olivier, et Jean-Michel Severino. *L'aide publique au développement*. La Découverte, 2007.

Mccann et Mccloskey, *From the Local to the Global : Key Issues in Development Studies*, Chicago, Chicago University press, 2015.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Marseille, Karthala, 1995.

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français**MODALITÉS du CC :**

-session 1 en contrôle continu : interrogation écrite d'une durée de 2h (Questions de cours ou dissertation)

-session 2 en contrôle terminal

UE 4 - ACTEURS DE LA COOPERATION [3 ECTS - 42 H]

Action internationale des collectivités territoriales [21h]

RESPONSABLE : Yannick Lechevallier

DESCRIPTIF :

- L'action internationale des collectivités locales / coopération décentralisée
- Appréhender la notion d'autorité locale
- Connaître l'historique de l'émergence des collectivités locales sur la scène internationale et dans les relations de coopérations internationales pour en déterminer les spécificités, les forces et les limites.
- Saisir les enjeux des relations entre collectivités et l'intérêt des liens avec les autres acteurs du champ de la coopération pour le développement, et des relations internationales en général

BIBLIOGRAPHIE :

Les étudiants sont invités à lire :

- L'internationalisation des villes et la coopération décentralisée entre les villes d'Europe et d'Amérique latine – E Zapata – 2006
http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/668_Amerique_latine-2_cle47e5dd.pdf
- L'internationalisation des villes comme objet d'expertise / Gilles Pinson; Antoine Vion / Pôle Sud, Année 2000, Volume 13, Numéro 1 / p. 85 – 102 - <http://www.observ-ocd.org/temp/libreria-291.pdf>
- « Renforcer « les capacités de maîtrise d'ouvrage » d'une collectivité territoriale du Sud : concrètement, de quelles capacités s'agit-il ? » - F3E - <http://f3e.asso.fr/Renforcer-les-capacites-de.html>
- L'action des collectivités locales en matière de Déplacements urbains – 2010 – Y Lechevallier – CODATU : http://www.codatu.org/wp-content/uploads/guide-methodo2010_FR.pdf
- Guides multiples présentés par la DAECT :
 - o <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/cooperation-decentralisee/colonne-droite-21470/publications-21460/article/guides-et-vade-mecum>
- Guides multiples de capitalisation par l'AFD :
 - o http://www.afd.fr/home/AFD/nospartenaires/Cooperation_decentralisee/Publications_Collectivites

Sites WEB importants :

- MAEE/DAECT : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/cooperation-decentralisee>
- Agence COOP DEC Conseil : www.coopdec.org
 - o Diffusion d'une lettre d'informations sur la coopération internationale des collectivités et sur les offres d'emplois.
- AFCCRE, Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe, www.afccre.org
- ARC LATIN : www.arcolatino.org
- ARRICOD : ne association de professionnels de l'action européenne et internationale au sein des collectivités territoriales françaises. www.arricod.fr
- ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MAIRES FRANCOPHONES : www.aimf.asso.fr
- CITÉS ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS, CGLU / www.cities-localgovernments.org
- CITES UNIES FRANCE : www.cites-unies-france.org
- Observatoire de la coopération Europe Amérique latine : <http://www.observ-ocd.org/>

VOLUME HORAIRE : 6hCM et 15hTD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- un travail d'enquête en groupe produisant une synthèse écrite
- un oral en fin de session

Fonder et gérer une association [21h]

RESPONSABLE : Yannick Dubois

DESCRIPTIF :

Les associations sont des partenaires très actifs dans les réseaux de coopération : coopération décentralisée, coopération européenne et internationale.

Elles sont aussi un lieu privilégié d'échanges interculturels. Vecteurs de liens, elles mobilisent des investissements, de l'énergie et font l'objet de l'attention des pouvoirs.

Aussi, il convient d'en connaître les règles de création, de fonctionnement et leurs régimes de responsabilité.

Le cours accordera une grande attention à la rédaction des statuts associatifs et des règlements intérieurs ainsi qu'au montage, au pilotage et à la gestion de projet associatif.

BIBLIOGRAPHIE :

Une bibliographie très complète est disponible à l'adresse
www.association.gouv.fr > Documentation > Bibliographie

VOLUME HORAIRE : 6H CM et 15H TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Sur table

**UE 5 - ECONOMIE, GESTION ET PROFESSIONALISATION
[6 ECTS - 34 H]**

Economie du développement [12h]

RESPONSABLE : *Fiche à venir*

DESCRIPTIF :

BIBLIOGRAPHIE :

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT :

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Gestion Budgétaire [18h]

RESPONSABLE : Youssra BEN AYED

PRE-REQUIS : avoir suivi le cours au semestre 1

DESCRIPTIF :

Étudier les éléments de comptabilité de gestion principalement l'analyse des coûts et la démarche budgétaire.

L'objectif est de présenter les modes d'évaluation des coûts des produits ou des services en vue de fixer un prix, une contribution, ou de gérer un projet.

En dernier lieu on présente quelques aspects de la gestion prévisionnelle (les budgets et les plans de financement), le contrôle de gestion (en se limitant au contrôle budgétaire), et les spécificités des organisations à but non lucratif

COMPETENCES :

Distinguer la nature des charges des entreprises.

Comprendre la formation des coûts

Faire des simulations budgétaires en fonction des variables internes et externes : mesurer l'impact des décisions opérationnelles sur la rentabilité et le risque

Comprendre l'articulation budgétaire

BIBLIOGRAPHIE :

- Francis JAOUEN, comptabilité et gestion des associations, système comptable- gestion financière - et analyse et contrôle de gestion, Delmas, 2009-2010
- Raymond VERRON, Gestion budgétaire de l'association, Édition Juris association, 2004.
- Yves ÉVRARD et al., le Management des Entreprises Artistiques et Culturelles, Économica, 2004.

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS du CC : Étude de cas de 2 heures en fin de semestre

Conférences Professionnelles

DESCRIPTIF :

Les conférences, animées par des intervenants professionnels, présentent les domaines de métiers couverts par le Master RICI. Elles sont un lieu privilégié de dialogue et de partage d'expériences. Leur objectif est d'aider les étudiants à élaborer leur stratégie de recherche de stage et d'insertion dans l'emploi.

BIBLIOGRAPHIE :

Communiquée par les intervenants

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS du CC :

Aucune



La participation aux conférences est obligatoire. Une feuille d'émargement sera distribuée lors des conférences.

UE 6 - TIC [3 ECTS - 35 H]

Droit de l'internet [20h]**RESPONSABLE : Mathieu LE BESCONT DE****DESCRIPTIF :**

Le droit a pour vocation de régir l'ensemble des rapports humains.

Internet favorisant ces rapports, il n'est pas un lieu de non droit. Bien au contraire, Internet a donné naissance à de nouveaux droits fondamentaux (droit d'accès à Internet).

Il pose également de nombreuses questions quant à l'interprétation des règles déjà existantes, telles que le respect de la vie privée ou des droits d'auteurs.

Aujourd'hui, il paraît indispensable de comprendre les enjeux et le paysage juridique d'internet afin de pouvoir l'utiliser dans des conditions optimales.

BIBLIOGRAPHIE :

- Castets-Renard (C.), Droit de l'internet : droit français et européen, Ed. Montchrestien, 2012, 490 p.
- D'Auzon (O.), Les droits des internautes à l'ère de l'économie numérique, Ed. du Puits Fleuri, 2009, 402 p.
- Fauchon (V.), Deprez (P.), Bruguière (J-M.), Le droit de l'Internet : lois, contrats et usages, Ed. LexisNexis, 2013, XIII-445p.
- Larrieu (J.), Droit de l'Internet, Ed. Ellipses, 2010, 218 p.
- Manara (C.), Les réseaux sociaux : 101 questions juridiques, Ed. Diatenio, 2013, 241 p.

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français**MODALITÉS du CC :**

-session 1 en contrôle continu

Celui-ci se décompose en deux notes minimum : un travail réalisé à la maison, et l'examen d'une durée de 2h et qui porte à la fois sur des questions de cours et sur des études de cas.

-session 2 en contrôle terminal

Communication digitale [15h]**RESPONSABLE : Yannick Lebtahi****DESCRIPTIF :**

Entre continuités et discontinuités, quelles sont les frontières du changement stratégique et culturel à l'ère du tout numérique.

Il s'agira d'observer et de comprendre comment les organisations s'approprient la culture numérique pour penser leurs stratégies de communication. Et, comment envisagent-elles la place de l'intern'acteur au sein des processus organisationnels et communicationnels.

C'est par l'observation directe que nous analyserons :

- Les enjeux communicationnels du point de l'image et de ses multiples représentations.
- La nature des relations que les organisations tissent avec leur environnement technique, social et culturel.
- Les pratiques culturelles qui interagissent sur la construction des stratégies de communication.
- La complexité des dispositifs e-communicationnels (continuité/discontinuité, Langages/codes, normes/contraintes ...)
- Et, plus largement, les bouleversements et les nouvelles tendances de nos pratiques sociales et culturelles au sein des réseaux ainsi que leur impact sociétal.

BIBLIOGRAPHIE :

Une bibliographie sera proposée en début de semestre.

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français**MODALITÉS du CC :**

- session 1 en contrôle continu Composition sur table
- session 2 en contrôle terminal

UE 7 - STAGE [6 ECTS]

Guide des Stages

Le stage doit être toujours choisi avec soin car il figure dans le CV, atteste d'un savoir-faire et justifie d'un projet professionnel.

I - Domaines d'intervention et contenu du stage

1) Sont considérés comme recevables les domaines d'intervention suivants :

- Institutions relevant du Ministère des Affaires Etrangères (Ambassades, consulats, centres culturels, instituts français, centres de coopération linguistique, alliances françaises)
- Centres culturels non rattachés aux Ambassades
- Union européenne et Organisations internationales
- Administrations publiques, nationales et territoriales
- Associations et ONG
- Missions économiques et entreprises

à condition que les étudiants y mobilisent impérativement leurs compétences dans les relations interculturelles et la coopération internationale, leurs compétences en au moins une langue étrangère, et si possible, des compétences en gestion et en informatique.

Les domaines d'intervention recevables sont détaillés en annexe

- 2) Les stages à l'étranger sont conseillés. Des bourses de mobilité sont proposées aux étudiants, dont le détail et les modalités sont précisées par le BAIP
- 3) Le stage doit donner lieu à la définition et la mise en œuvre d'une mission, liée à un projet défini avec l'institution d'accueil, où l'étudiant se voit confier une certaine responsabilité, une prise d'initiatives et apporte ses compétences.

II - Calendrier

Le stage se déroule sur une période minimale de trois mois. Celle-ci peut débuter dès la fin de la période des cours et contrôles du second semestre et se terminer au plus tard à la fin du mois d'août.

Les étudiants salariés qui justifient d'un nombre minimal d'heures de travail hebdomadaire dans une institution ou une entreprise relevant des domaines recevables définis dans le paragraphe peuvent, s'ils le désirent, valider cette activité en stage sous réserve de l'accord préalable de leur enseignant responsable.

III - Choix de l'enseignant responsable

Les étudiants choisissent leur enseignant responsable, parmi l'ensemble des enseignants intervenant dans le Master. Le contenu précis du stage, qui doit figurer sur la convention, doit être défini avec le responsable enseignant.

IV - Convention de stage

Contactez Chrystèle Chesneau (chrystele.chesneau@univ-lille.fr), référent interne pour le BAIP, si soucis. Les Conventions signées par l'étudiant, l'entreprise et l'enseignant responsable de stage doivent être déposées auprès de Chrystèle Chesneau pour l'envoi au BAIP.

VII - Soutenance :

Elle peut avoir lieu dès que la période minimale des trois mois est achevée et au plus tard le 7 septembre 2019. La soutenance peut également être organisée en vidéo-conférence.

Le jury est composé de l'enseignant référent choisi par l'étudiant, éventuellement accompagné d'un assesseur.

La soutenance doit consister en une présentation du travail effectué, une analyse des bénéfices retirés et des problèmes rencontrés, le tout complété par un jeu de questions/réponses avec le jury. Les présentations sous vidéo projecteur sont recommandées (durée moyenne de la soutenance : 45 minutes).

Toutes les informations dont la Charte des stages se trouvent sur MOODLE dans la partie STAGE

Annexes

FRANCOPHONIE ET REPRESENTATION CULTURELLE FRANCAISE

MISSIONS :

Promotion de la francophonie : organisation et pratique de cours de FLE

Promotion de la culture française : organisation d'évènements culturels

Gestion des activités des institutions culturelles et communication

COMPETENCES REQUISES :

- Compétences en didactique du FLE
- Compétences linguistiques et interculturelles
- Très bonne connaissance de la culture française
- Compétences bureautiques et communication
- Compétences organisationnelles : management et budgétisation

LES ACTEURS

Alliances françaises, centres culturels et instituts français.

Exemples de missions :

Organisation d'évènements culturels. Mise en place d'un programme de cinéma (ciné-club) Organisation de la fête de la musique et du bal du 14 juillet. Présentation de monuments, sites, personnages célèbres français. Organisation d'une cinéthèque et d'une phonothèque.

Enseignement du FLE et animation des ateliers de conversation. Animation culturelle : expositions, ateliers de gastronomie, cinéclub, cafés culturels, évènements culturels ...

Analyse de l'impact de l'alliance française dans le monde culturel. Aide à l'organisation d'évènements culturels. Diffusion des cours de français pour les entreprises et participation aux enseignements

Le Ministère des affaires étrangères – Services de coopération et d'action culturelle - Consulat

Exemples de missions :

Ambassade de France en Indonésie. Communication, promotion et coordination d'évènements culturels

Consulat Général de France à Hong-Kong et Macao. Préparation de la conférence de presse de lancement d'un festival culturel - Rédaction d'articles en français et en anglais sur le site du consulat général pour promouvoir le festival et certains spectacles

Les agences de promotion de la francophonie :

Exemple de missions :

AUF de Beyrouth. AUF d'Alep. Mise en place de projets culturels. Développement de la communication.

Association francophone d'amitiés et de liaison (AFAL). Développement du réseau de jumelage entre les associations membres de l'AFAL

Les départements d'enseignement du français dans les universités étrangères

Exemple de missions :

Universidad autónoma del estado de Baja California. Promotion de la France et de la société française dans le département de français.

ACTION CULTURELLE

MISSIONS :

Dans le cadre des politiques publiques : concevoir et gérer une programmation culturelle ou un échange interculturel ; évaluer l'efficacité des politiques publiques dans le domaine culturel

Promouvoir dans le cadre associatif la diversité et le dialogue interculturel

Concevoir et gérer dans le cadre associatif un évènement artistique

Promouvoir et gérer la production des biens culturels

COMPETENCES REQUISES :

- Compétences linguistiques et interculturelles
- Très bonne connaissance des cultures internationales
- Très bonne connaissance du secteur culturel
- Compétences bureautiques et communication
- Compétences organisationnelles : management et budgétisation
- Compétences en droit des associations

LES ACTEURS

Les collectivités territoriales françaises

Exemple de missions :

Conseil régional du Nord - Pas de Calais. Organisation d'échanges culturels internationaux

Mairie de Lille. Organisation de manifestations culturelles dans le cadre du jumelage avec la ville de Cologne

Mairie de Dijon. Programmation des événements culturels du « Printemps de l'Europe » : littérature, spectacle vivant, expositions, rencontres, débats, cinéma...

Les associations d'échanges interculturels

Exemple de missions :

Colores Latino Americanos. Valorisation culturelle de l'Amérique latine

Centre culturel du monde arabe. Découverte du centre culturel et de son projet. Travail dans le cadre de relations internationales spécifiquement du Monde Arabe et du Maghreb. Coopération culturelle, partenariats. Participation à la mise en œuvre des activités culturelles.

Amitiés franco-chinoises. Participation à la mise en œuvre des différents projets de l'association

Les associations et institutions spécialisées dans le secteur des arts et de la culture (France et autres pays)

Exemple de missions :

Studio National des Arts Contemporains Le Fresnoy . Développement de projets au sein d'une structure culturelle à vocation internationale.

Centre martiniquais d'action culturelle. Attaché au secrétariat général. Chargé de communication sur le festival cinéma.

COOPERATION DECENTRALISEE

MISSIONS :

Concevoir et mener un projet de coopération internationale porté par les collectivités territoriales françaises en réseau avec les collectivités territoriales étrangères, les associations et les ONG

Projets de solidarité et d'aide au développement

COMPETENCES REQUISES :

- Compétences linguistiques et interculturelles
- Compétences bureautiques et communication
- Compétences organisationnelles : management et budgétisation
- Compétences en coopération et développement
- Très bonne connaissance des relations économiques internationales

LES ACTEURS

Les collectivités territoriales françaises :

Exemples de mission :

Lille Métropole. Coopération décentralisée; organisation de partenariat avec une collectivité algérienne

Cités Unies. Etude de l'action des collectivités territoriales dans le cadre de la coopération décentralisée.

Les collectivités territoriales et institutions publiques non résidentes

Exemples de mission :

Prefeitura de Vitoria (Brésil) en coopération avec la Communauté urbaine de Dunkerque. Préparation et accueil d'une délégation économique dunkerquoise à Vitoria, organisation d'une rencontre économique à Dunkerque, mise en place d'un accord de coopération entre l'ULCO et l'université de Vitoria ...

Direction de la coopération décentralisée du Sénégal. Coopération décentralisée et développement de partenariats ; réunions, séminaires et études sur la mise en place d'une base de données.

Le secteur associatif : Se référer à la fiche suivante : Solidarité internationale. Association et ONG.

SOLIDARITE INTERNATIONALE

ASSOCIATIONS ET ONG

MISSIONS :

Concevoir et mener un projet de solidarité internationale

Projets menés dans les réseaux de coopération décentralisée ou de coopération internationale

Projets de solidarité et d'aide au développement portés par les associations et ONG

COMPETENCES REQUISES :

Compétences linguistiques et interculturelles

Compétences bureautiques et communication

Compétences organisationnelles : management et budgétisation

Droit des associations ; coopération et développement

LES ACTEURS

Les associations et ONG représentées en France :

Exemples de mission :

Action contre la faim. Organisation des formations au départ des expatriés. Développement de dossiers formation. Participation aux rapports d'activité.

Association Vilajmove. Mise en place d'un projet de bibliothèque au Togo

Etudes et chantiers. Accompagnement des bénévoles s'inscrivant sur des chantiers à l'étranger. Suivi des dossiers, relations avec les partenaires, réunions de préparation au départ.

Les associations et ONG représentées dans les autres pays :

Exemples de misión :

Amnistia Internacional seccion mexicana. Développer le projet de volontariat.

Fundacion Esperanza. Réalisation d'un récapitulatif d'acteurs institutionnels reliés au domaine migratoire. Elaboration d'indicateurs de droits de l'homme pour la population andine en contexte migratoire. Recherche d'autres organismes du secteur de la coopération.

Alouette Foundation of the Philippines. Programme de parrainages. Créer des outils de communication spécifiques au parrainage des enfants de Pasay City et les mettre en oeuvre sur divers réseaux personnels.

INSTITUTIONS INTERNATIONALES

MISSIONS :

Participer à l'élaboration et à la mise en place de projets dans le cadre des institutions internationales

Projets de nature très variée compte tenu de la diversité des institutions

COMPETENCES REQUISES :

Compétences linguistiques et interculturelles

Compétences bureautiques et communication

Compétences organisationnelles : management et budgétisation

LES ACTEURS

L'Union Européenne

Exemples de mission :

Commission européenne, DG éducation, formation, jeunesse. Action 6 du programme Socrates, assistance dans la création d'un indicateur de compétence linguistique

Commission européenne, DG Communication. Organisation d'une journée « portes ouvertes ». Promotion des activités et services de la DG.

Délégation de l'UE au Japon. Etude sur le marché du luxe au Japon

L'UNESCO

Exemple de mission :

UNESCO - Proyecto Villa Ocampo (Argentine). Organisation d'activités culturelles

L'ONU

Exemple de mission :

Centre d'information de l'ONU à Tunis. Rédaction de la revue de presse quotidienne destinée à l'ONU, rédaction des discours et communiqués de presse, organisation des événements internationaux (journées mondiales de la santé, de la liberté de la presse, de la société de l'information...)

INSTITUTIONS PUBLIQUES ETRANGERES

MISSIONS :

Organisation et gestion de projets

Gestion des activités dans le service d'accueil

COMPETENCES REQUISES :

- Compétences linguistiques et interculturelles
- Très bonne connaissance de la langue et de la culture du pays concerné
- Compétences bureautiques et communication
- Compétences organisationnelles : management et budgétisation

LES ACTEURS

Les ministères

Exemple de mission :

Ministère des affaires étrangères d'Algérie. Projet de coopération économiques et culturelles entre l'Algérie et la Turquie

Les ambassades et consulats

Exemples de mission :

Ambassade de l'Inde à Paris. Participation à la rédaction d'articles pour la revue Les Nouvelles de l'Inde. Traduction de documents du Français vers l'Anglais et vice/versa. Participation à l'organisation du festival Namasté.

Délégation générale de Palestine à Paris. Relations internationales, interculturelles, travail diplomatique.

Les collectivités territoriales

Exemple de mission :

Municipio de Quito, Administraciòn Zona Centro "Manuela Sàenz". Organisation d'évènements culturels en particulier dans le domaine artistique

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

MISSIONS :

Relations internationales : organiser les mobilités étudiantes (préparation au départ, accueil des étudiants étrangers)

Relations internationales : mise en place et gestion des partenariats internationaux entre les établissements d'enseignement supérieur et entre les centres de recherche

Action culturelle : organiser des projets à contenu multiculturel ou autres projets

COMPETENCES REQUISES :

- Compétences linguistiques et interculturelles
- Compétences bureautiques et communication
- Compétences organisationnelles : management et budgétisation

LES ACTEURS

Les universités françaises

Exemples de mission :

Participation à la réorganisation du réseau de coopération scientifique internationale. Recherche de partenariats dans le cadre de projets européens et événements culturels au sein de l'Espace Culture.

Gestion administrative des activités reliées aux relations internationales et à la gestion des partenariats ; accompagnement des étudiants en échange ; rédaction d'un guide de la FFBC à l'attention des étudiants sortants et entrants ; création d'une base de données informatique sur la mobilité ; traduction du site internet.

Service culturel et international. Accueil international et dispositifs culturels. Préparation de la mise en place du dispositif d'amélioration de l'accueil des étudiants étrangers. Participation au dispositif d'aide aux projets culturels étudiants, organisation des jurys régionaux des concours culturels, participation à l'élaboration de la programmation culturelle du cabaret de Sully.

Secteur non public

Exemples de mission :

Institut catholique de Lille. Aide à l'organisation du European Summer Program (outils de communication, suivi des inscriptions, accueil et accompagnement), Assistance administrative relative aux séjours d'études ERASMUS, et diverses missions liées aux relations internationales.

Institut Avicenne des Sciences humaines. Communication, traduction, assistance de cours de langue arabe. Réponse à appels d'offre, recherche financements, coopération, recherche d'université partenaires à l'étranger, organisation d'un colloque.

Dans les autres pays

Exemple de mission :

Dublin Institute of Technology. Prise en charge des programmes Erasmus et des étudiants étrangers

DEVELOPPEMENT DES MARCHES INTERNATIONAUX

MISSIONS :

Prospection de marchés internationaux

Mise en place de partenariats entre les entreprises françaises et étrangères (relations clients/fournisseurs ; innovation et recherche/développement)

COMPETENCES REQUISES :

- Compétences linguistiques et interculturelles
- Compétences bureautiques et communication
- Compétences organisationnelles : management et budgétisation
- Connaissances en économie internationale

LES ACTEURS

Business France

Exemple de mission :

Services économiques de Bratislava (Slovaquie). Création d'un annuaire des entreprises françaises présentes en Slovaquie

Les chambres de commerce

Exemple de mission :

Chambre de commerce française en Jordanie. Appui aux entreprises dans leurs recherches de marchés

Les entreprises

Exemple de mission :

Prospection et suivi des marchés internationaux ; communication interculturelle.